

Conseil d'établissement 2025-2026

CÉ 25/26 PV 01

PROCÈS-VERBAL de la première réunion du conseil d'établissement de l'école Jules-Émond – Amédée-Boutin tenue le mardi 30 septembre 2025 à 19 h au salon du personnel de l'école Jules-Émond.

Étaient présents :

Parents

Michaël Banville
Arabelle Dada-Amos
Charlotte Bielitzki
Danielle Sabourin
Christine Seyer
David Croteau

Personnel de l'école

Marie Verrier, directrice
Caroline Gagné, directrice adjointe
Carole Valade, enseignante titulaire maternelle 5 ans
Katérie Rivard, enseignante titulaire maternelle 5 ans
Josiane Caron, technicienne responsable du service de garde
Catherine Levert (substitut), orthopédagogue
Nadine Vignolas, technicienne en éducation spécialisée

Était absent :

Parents

Personnel de l'école

Marie-Dominique Lessard, orthophoniste
Pier-Karl Michaud Tremblay, enseignante titulaire 4^e année

1

ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTE, À LA VICE-PRÉSIDENTE ET AU SECRÉTARIAT

Suite au mot de bienvenue de la directrice de l'école et à la présentation des membres, ces derniers passent à l'élection de la présidence du conseil.

Candidature de M. David Croteau proposé par Madame Christine Seyer et appuyée par M. Michaël Banville. Comme il n'y a aucune autre candidature, monsieur Croteau accepte et est élu par acclamation président du conseil d'établissement 2025-2026.

Pour la vice-présidence, monsieur David Croteau propose monsieur Michaël Banville. Cette proposition est appuyée par madame Arabelle Dada-Amos. Étant donné qu'il n'y a aucune autre candidature, monsieur Michaël Banville accepte et est élu par acclamation vice-président du conseil d'établissement 2025-2026.

Madame Marie Verrier se propose pour agir comme secrétaire des réunions du conseil. Les membres du conseil acceptent cette proposition.





1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ #25/26 001

IL EST PROPOSÉ par madame Josiane Caron l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 3 juin 2025
3. Questions et interventions du public
4. Régie interne (LIP art. 67)
 - 4.1 Règles de régie interne
 - 4.2 Points récurrents à inscrire à l'ordre du jour
 - 4.3 Calendrier des réunions
5. Dénonciation de conflit d'intérêts (LIP art. 70)
6. Représentant de la communauté
7. Mot du représentant au comité de parents
8. Clientèle 2025-2026
9. Sécurité aux abords de l'école
10. Formation obligatoire des membres du Conseil d'établissement
11. Service de garde
 - 11.1 Activités parascolaires et inter service de garde
 - 11.2 Nouvelle tarification pour les retards
12. Vie de l'école
 - 12.1 Programmation des sorties éducatives (LIP art. 87) 2025-2026
 - 12.2 Campagnes de financement
 - 12.3 Programmation pour éducation à la sexualité
 - 12.4 Normes et modalités d'évaluation
 - 12.5 Procédures école pour règles du cellulaire et du vouvoiement
 - 12.6 Demande de subvention pour les 3^e années
 - 12.7 Financement pour classe extérieure
 - 12.8 Parole aux enseignants
13. Autres sujets à l'étude :
 - 13.1
14. Date de la prochaine réunion : 25 novembre 2025
15. Levée de l'assemblée

2

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 3 juin 2025

CÉ #25/26 002

IL EST PROPOSÉ par madame Christine Seyer l'adoption du procès-verbal de la réunion du 3 juin 2025 avec les modifications apportées.
Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. Questions et interventions du public

Aucune intervention du public.



4. Régie interne (LIP art. 67)

4.1 Règles de régie interne

La directrice présente le document de règles de régie interne du conseil d'établissement tel qu'établies. Il est proposé par Mme Arabelle Dada-Amos l'adoption des règles de régie interne tel que discutées avec modification en lien avec le remboursement des frais de garde.

CÉ #25/26 003

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2

Points récurrents à inscrire à l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur David Croteau que les points suivants soient placés de façon récurrente à l'ordre du jour des réunions du conseil d'établissement :

- Questions et interventions du public
- Mot du président et du représentant au comité de parents du centre de services scolaire
- Représentant de la communauté
- Service de garde
- Activités école

CÉ #25/26 004

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3

4.3 Calendrier des réunions

La directrice précise que le conseil d'établissement doit siéger au moins cinq (5) fois par année. Après discussion, il est convenu de tenir les réunions le mardi.

CONSIDÉRANT QUE l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique oblige le conseil d'établissement à fixer le jour, l'heure et le lieu des séances;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement doit tenir au moins cinq (5) séances par année scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement doit informer les parents et les membres du personnel de l'école du jour, de l'heure et du lieu de ses séances.

IL EST PROPOSÉ par madame Christine Seyer

- que les prochaines séances du conseil d'établissement de l'école se tiennent le mardi 25 novembre 2025, les mardis 27 janvier 2026, 31 mars 2026, 12 mai 2026 et 9 juin 2026 à 19 h au local d'anglais de l'école Jules-Émond, 1065 avenue de la Montagne Est, Québec;



- qu'advenant le besoin d'une séance extraordinaire, elle puisse se tenir, dans la mesure du possible, également un mardi;
- qu'aucune réunion régulière ne se tienne pendant les mois de juillet et d'août.

CÉ #25/26 005

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Dénonciation de conflit d'intérêts

La directrice rappelle l'obligation légale de tous les membres de dénoncer toute situation qui pourrait les placer en conflit d'intérêts potentiel ou réel par rapport à un ou des sujets traités par le conseil. Si tel était le cas, cette dénonciation devrait se faire par l'intermédiaire d'un document à demander à la direction.

6. Représentant(s) de la communauté

La directrice rappelle que la LIP permet aux membres du conseil de se nommer deux représentants de la communauté (art. 42 5^e alinéa). La direction va inviter les membres de la Maison de la Famille St-Ambroise à venir siéger au conseil d'établissement.

7. Mot du représentant au comité de parents

Mme Christine Seyer mentionne que la première rencontre du comité se tiendra le 7 octobre prochain pour y tenir les élections et la suivante sera le 29 octobre 2025.

4

8. Clientèle de l'école au 30 septembre 2025

La directrice donne la clientèle prévisionnelle déclarée au 30 septembre 2025 :

Cycle	Année	Nombre d'élèves (avec pondération)	Nombre de groupes
Préscolaire	4 ans (max. 17)	27 (27)	2
	5 ans (max. 19)	83 (87)	6
1 ^{er} cycle	1 ^{re} année (max. 22)	96 (104)	5
	2 ^e année (max. 24)	95 (118)	5
2 ^e cycle	1 ^{re} année (max. 26)	100 (106)	4
	3 ^e / 4 ^e année		1
	2 ^e année (max. 26)	100 (105)	5
EHDAA	Classes fermées	41	4
Total :		542 (588)	30
	24-09-30	599 (633)	32
	23-09-30	607 (641)	31
	22-09-30	569 (598)	31
	21-09-28	563 (597)	29



9. Sécurité aux abords de l'école

Mme Christine Seyer et monsieur Michaël Banville se sont rencontrés afin d'élaborer des activités de sensibilisation en lien avec la sécurité aux abords de l'école. Une première activité de sensibilisation pour les parents de l'école aura lieu dans la semaine du 20 octobre prochain.

Le comité sur la sécurité routière nous proposera tout au long de l'année différentes activités. Les détails restent à venir.

Une sensibilisation sera également faite à tous les élèves de l'école pour leur indiquer les bonnes pratiques de sécurité à adopter dans le stationnement par les titulaires.

Un budget est demandé au conseil d'établissement en lien avec l'organisation d'activités de sensibilisation. Le budget servira notamment à défrayer le coût de photocopies, à faire l'achat d'affiches, bisous bye bye. Il est demandé un montant de 450,00\$ par les membres du comité sécurité. Monsieur David Croteau propose que ce montant soit octroyé au comité pour la tenue d'activités de sensibilisation.

CÉ #25/26 006

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5

10. Formation obligatoire

La directrice mentionne qu'avec le projet de loi 40 sur la gouvernance scolaire, le législateur a introduit l'obligation pour tous les membres qui en sont à leur premier mandat de suivre la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre de l'Éducation. La directrice a fait parvenir le lien à tous les membres et demande à tous de confirmer lorsque tous les modules de formation auront été suivis. Il en va de la responsabilité de chaque membre de s'assurer de ses obligations légales.

11. Service de garde

11.1 Activités parascolaires et inter services de garde

Madame Josiane Caron présente la liste des activités parascolaires qui ont débuté pour la session d'automne. Il y a notamment du Katag, du soccer en anglais et du deck hockey offert en parascolaire. Il y aussi Dimension sportive qui offre des activités.

Madame Josiane Caron donne des précisions en lien avec les activités inter services de garde. C'est beaucoup plus compliqué comme organisation cette année. Ça reste donc à valider si toutes les activités pourront reprendre.



Pour les activités vécues au service de garde, madame Josiane rappelle les activités des prochaines journées pédagogiques. Les invitations pour les inscriptions ont été envoyées.

11.2 Nouvelle tarification

Madame Caron profite de l'occasion pour mentionner le nombre d'élèves inscrits au service de garde. Nous avons 356 élèves à statut réguliers et 144 élèves sporadiques donc 500 élèves inscrits au total (27 groupes). Ce nombre représente 92% de nos élèves.

Elle nous informe aussi du changement de tarification imposée par le ministère. Ainsi, voici la nouvelle grille tarifaire : Le montant pour nos élèves réguliers est passé à un montant de 9,70\$ et pour nos élèves sporadiques est passé à 3,20\$ de l'heure.

Période	Tarifs
Période du matin	4,53 \$
Période du midi	4,80 \$
Période du soir	8,27 \$
Période du préscolaire avant la fin des classes en après-midi	3,20 \$
Période de dépannage ponctuel (matin)	5,00 \$
Période de dépannage ponctuel (diner)	5,00 \$
Période de dépannage ponctuel (soir)	8,95 \$
Journée pédagogique (les frais de sorties sont en surplus)	16,55 \$

6

Les services éducatifs de notre centre de services scolaire nous proposent de modifier le montant pour les frais de retard en lien avec un élément dissuasif et notre obligation de payer deux éducateurs à taux et demi puisqu'ils dépassent l'amplitude habituelle de leur prestation de travail. Il est donc proposé par monsieur David Croteau de charger le montant proposé, soit 29,26\$ du 15 minutes.

CÉ #25/26 007

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12. Activités école

12.1. Programmation des sorties éducatives (LIP art 87) 2025-2026

Les compressions budgétaires annoncées pour cette année nous ont amené à user de prudence avant d'effectuer des réservations de sortie.



C'est pourquoi les titulaires n'ont pas encore entamé des démarches de réservation. Les titulaires connaissent maintenant les sommes allouées par élève en lien avec les mesures de culture à l'école et d'école inspirante. Ainsi, les démarches débiteront pour effectuer les réservations.

Pour l'ensemble des activités, un rappel sera fait aux parents une semaine ou deux avant la tenue de celles-ci.

CONSIDÉRANT que les activités éducatives respectent les subventions allouées par le ministère;

CONSIDÉRANT que lorsque les sorties demandant une contribution des parents celles-ci seront approuvées par au moins 80 % des parents concernés et qu'une alternative gratuite sera offerte.

CONSIDÉRANT que les parents du conseil d'établissement seront consultés si une sortie payante est proposée;

CONSIDÉRANT que plusieurs facteurs font que le choix définitif des sorties éducatives n'est pas facile à déterminer (retour des soumissions pour les autobus, contraintes excessives pour les autobus soit les heures d'arrivée et départ et les coûts importants)

Il est proposé par madame Nadine Vignolas que les sorties qui ne demandent pas de frais aux parents soient approuvées même si elles n'ont pas encore été présentées aux parents. Les parents du conseil d'établissement seront toutefois informés des sorties tenues.

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ #25/26 008

12.2 Campagnes de financement

Les membres du conseil d'établissement discutent des campagnes de financement à tenir cette année. Il est proposé par Christine Seyer et appuyée par M. Michaël Banville de tenir différentes campagnes de financement cette année pour ramasser des sous en lien avec des activités qui font bouger les élèves et l'achat de matériel éducatif et ludique destiné aux classes directement. Les recettes-en-pot ne sont plus accessibles car la compagnie a fait faillite. La direction fera une recherche de différentes campagnes accessibles qui répondent aux valeurs de l'école et fera un suivi avec les membres du C.E. avant de lancer la campagne. Les membres du conseil d'établissement prennent la décision de tenir trois campagnes cette année, soit une avant Noël, une deuxième aux alentours de Pâques et pour la troisième campagne, il est voté de tenir la campagne du course-o-thon comme par les années passées.

École institutionnelle Jules-Émond - Amédée-Boutin

École Jules-Émond : 1065, avenue de la Montagne Est, Québec (Québec) G3K 1T4
Téléphone : 418 686-4040, poste 4024 Télécopieur : 418 847-7307

École Amédée-Boutin : 3330, route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1B7
Téléphone : 418 686-4040, poste 4001 Télécopieur : 418 847-7110





CÉ #25/26 009

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est également proposé par Mme Nadine Vigolas d'inscrire l'école à la compagnie colle à moi afin d'amasser des sous en lien avec l'utilisation par les parents d'étiquettes et de biens promotionnels. L'information sera diffusée dans l'info-parents afin de promouvoir cette campagne.

CÉ #25/26 010

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.3 Programmation pour éducation à la sexualité

La direction présente la programmation annuelle pour l'éducation à la sexualité. Le calendrier des activités est à revoir étant donné l'imbrication avec le nouveau programme de Culture et Citoyenneté Québécoise.

12.4 Normes et modalités d'évaluation

La direction explique aux parents que l'équipe-école est en période de restructuration de ses normes et modalités d'évaluation afin de respecter les données probantes en recherche et les cadres d'évaluation des apprentissages. Des changements de pratique sont présentement vécus au sein de toute l'équipe-école afin de favoriser une meilleure réussite de nos élèves. L'évaluation se veut maintenant plus un tremplin imbriqué dans les apprentissages, plutôt qu'un moment laboratoire peu représentatif de la réalité. Ces nouvelles façons de faire sont en lien avec le travail collaboratif au sein de l'équipe-enseignante et se base davantage sur le professionnalisme de celle-ci ainsi que sur ce que démontre les données de la recherche.

8

12.5 Procédures école pour règles du cellulaire et du vouvoiement

La direction explique aux parents que notre école prévoit déjà des mécanismes pour interdire le cellulaire à l'école. Quant au vouvoiement, nous en faisons l'ajout à nos règles de vie afin qu'il puisse être implanté en janvier prochain. Il est donc proposé par Monsieur David Croteau que la règle du vouvoiement soit ajoutée aux règles de vie de l'école.

CÉ #25/26 011

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.6 Demande de subvention pour les 3^e années

Les titulaires de troisième année ont fait parvenir une demande aux membres du conseil d'établissement afin de vivre un projet en lien avec la littérature jeunesse. Après discussion, Madame Catherine Levert propose qu'un montant de 1500,00\$ soit octroyé pour ce projet. Pour financer ce montant, un premier 500,00\$ sera pris dans le budget de fonctionnement du



conseil d'établissement tandis qu'un montant de 1000,00\$ sera pris à même le budget du fonds à destination spéciale des activités école.

CÉ #25/26 012

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.7 Financement pour classe extérieure

Les membres du comité à l'école on bouge désire présenter un projet de classe extérieure aux membres du conseil d'établissement. Pour financer ce projet, le fonds à destination spécial du parc-école sera utilisé ainsi qu'argent amassé par le Course-o-thon. Il est proposé par Madame Catherine Levert que les sommes disponibles du fonds à destination spéciale du parc école soient utilisés pour notre projet de classe extérieure.

CÉ #25/26 013

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.8 Parole aux enseignants

Les titulaires donnent des précisions aux parents sur nos différentes activités vécues récemment à l'école. Il est notamment question d'Athos qui aide les élèves dans la gestion de leurs émotions. Les titulaires du préscolaire ont également enseigné l'apprentissage des lettres de l'alphabet par la première lettre du prénom des enfants l'année dernière. Cette méthode a amené de beaux succès dans l'apprentissage des lettres chez nos élèves du préscolaire. Les titulaires du préscolaire suivront également une nouvelle formation sur les causeries mathématiques.

9

13. Autres sujets à l'étude :

- Aucun autre sujet n'est traité.

14. Date de la prochaine réunion :

La directrice rappelle que la prochaine réunion prévue au calendrier se tiendra le lundi 25 novembre prochain à 19 h

15. Levée de la réunion

IL EST PROPOSÉ par madame Nadine Vignolas la levée de la réunion à 21h46
Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ #25/26 014

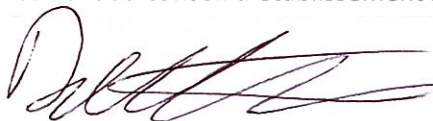


Marie Verrier

Directrice et secrétaire de réunion

David Croteau

Président du conseil d'établissement 2025-2026



École institutionnelle Jules-Émond - Amédée-Boutin

École Jules-Émond : 1065, avenue de la Montagne Est, Québec (Québec) G3K 1T4
Téléphone : 418 686-4040, poste 4024 Télécopieur : 418 847-7307

École Amédée-Boutin : 3330, route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1B7
Téléphone : 418 686-4040, poste 4001 Télécopieur : 418 847-7110



